

PARLEMENT EUROPÉEN

1999



2004

Document de séance

24 septembre 2002

B5-0511/2002 }
B5-0512/2002 }
B5-0513/2002 }
B5-0514/2002 }
B5-0515/2002 }
B5-0516/2002 }

RC1

PROPOSITION DE RÉSOLUTION COMMUNE

déposée conformément à l'article 42, paragraphe 5, du règlement par

- José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, au nom du groupe PPE-DE
- Enrique Barón Crespo et Rolf Linkohr, au nom du groupe PSE
- Carles-Alfred Gasòliba i Böhm, Marieke Sanders-ten Holte et Willy C.E.H. De Clercq, au nom du groupe ELDR
- Alain Lipietz, au nom du groupe Verts/ALE
- Pedro Marset Campos et Giuseppe Di Lello Finuoli, au nom du groupe GUE/NGL
- Luís Queiró, au nom du groupe UEN

en remplacement des propositions de résolution déposées par les groupes suivants:

- PPE-DE (B5-0511/2002),
- UEN (B5-0512/2002),
- PSE (B5-0513/2002),
- ELDR (B5-0514/2002),
- Verts/ALE (B5-0515/2002),
- GUE/NGL (B5-0516/2002),

sur le Mercosur

RC\478169FR.doc

PE 323.011 }
PE 323.012 }
PE 323.013 }
PE 323.014 }
PE 323.015 }
PE 323.016 } RC1

Résolution du Parlement européen sur le Mercosur

Le Parlement européen,

- vu sa résolution, du 15 novembre 2001, sur un partenariat global et une stratégie commune pour les relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine,
 - vu ses résolutions antérieures sur la situation en Amérique latine, notamment des 15 mai et 30 mai 2002 concernant le deuxième sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Union européenne, qui s'est tenu les 17 et 18 mai 2002,
 - vu sa résolution, du 2 juillet 2002, sur la situation en Argentine,
 - vu la conjoncture particulièrement difficile que traversent actuellement les pays composant le Mercosur,
- A. considérant que l'économie argentine a été particulièrement frappée, au cours de ces derniers mois, par la récession économique, de sorte que le pays est devenu insolvable, et que cette récession sape sérieusement les droits économiques et sociaux fondamentaux de ses citoyens,
- B. considérant que la majorité de la population de ces pays tombe sous le seuil de pauvreté et même de pauvreté extrême, comme en Argentine en particulier, alors que ce pays a, au cours des dix dernières années, appliqué à la lettre les recommandations du FMI,
- C. considérant que les organismes financiers internationaux ont décidé de venir en aide aux divers pays de façon tout à fait inégale depuis que la crise s'est déclarée,
- D. considérant que, par effet de contagion "effet tango", la crise n'a pas frappé uniquement l'Uruguay et le Paraguay, mais qu'elle a également gagné la première économie du continent, à savoir le Brésil, et qu'elle a également des incidences indirectes sur la marche de notre économie,
- E. considérant que l'UE est le principal partenaire commercial et le premier investisseur direct dans les pays du Mercosur,
- F. considérant qu'un accord d'association entre le Mercosur et l'Union européenne est actuellement en cours de négociation, lequel devra être conclu à la fin de l'année 2003,
- G. considérant qu'il est indispensable, dans une économie mondialisée, de mener des actions communes, notamment au sein du FMI où le poids des États membres excède largement leur influence réelle,
- H. considérant la nécessité de réexaminer et de résoudre le problème de la dette extérieure des

RC\478169FR.doc

PE 323.011}
PE 323.012}
PE 323.013}
PE 323.014}
PE 323.015}
PE 323.016} RC1

quatre pays,

- I. considérant que les investissements directs réalisés en Amérique latine concernent essentiellement les secteurs productifs dont la durabilité est appelée à générer emploi et prospérité,
- J. considérant que la bonne gouvernance compte parmi les préalables d'un développement économique et social durable,
 1. déplore profondément la situation actuelle de crise généralisée dans les pays du Mercosur; souhaite qu'une solution rapide soit trouvée à la situation dramatique que connaît la région et qui a provoqué une instabilité préoccupante ainsi que l'effondrement de vastes catégories de la population dans la pauvreté absolue;
 2. invite instamment les autorités responsables des pays du Mercosur à s'employer, conjointement avec les organismes financiers internationaux, à mettre en œuvre des programmes économiques solides, crédibles et rigoureux, susceptibles de contribuer au rétablissement de la confiance et de la stabilité, afin de sortir le plus rapidement possible de la crise;
 3. demande par conséquent aux États membres de l'Union européenne d'unir leurs efforts à ceux des institutions financières internationales afin que celles-ci mettent en œuvre des politiques de crédit appropriées, axées sur l'emploi et la croissance dans les pays du Mercosur;
 4. constate, une fois de plus, que la voix de l'Union européenne sur la scène internationale n'est pas à la mesure du poids économique, commercial et financier qui lui est dévolu, notamment au sein du FMI; demande à cet égard au Conseil de ministres, et aussi longtemps que l'Union européenne ne sera pas dotée d'une représentation unique et juridiquement reconnue, de concerter ses actions au sein de cet organisme en vue de défendre les intérêts économiques et politiques de l'Union européenne;
 5. demande au Conseil et à la Commission de redoubler d'efforts pour venir en aide à l'Argentine dans la recherche d'une solution à la crise; rappelle que la mise en œuvre de politiques économiques saines constitue une condition préalable et la meilleure garantie du développement économique, et invite les pays du Mercosur concernés à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour sortir de l'impasse économique et sociale dans laquelle ils se trouvent pour l'heure;
 6. se félicite, à cet égard, de l'aide d'un montant de 200 millions d'euros que la Commission a octroyée au Mercosur, mais invite instamment le Conseil et la Commission, compte tenu de la gravité de la crise et afin de témoigner de leur confiance et de la fermeté de leur soutien au Mercosur, à utiliser les mécanismes commerciaux préférentiels pour encourager le commerce et faciliter le rétablissement économique de la région;
 7. réaffirme l'engagement stratégique et solidaire de l'Union envers les pays du Mercosur et avec leur projet d'intégration économique et politique; rappelle les engagements contractés à

l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UE, d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à Madrid les 17 et 18 mai, ainsi que l'objectif d'œuvrer en faveur de l'association stratégique birégionale avec l'Amérique latine décidée lors du Sommet de Rio en 1999, notamment en ce qui concerne la conclusion rapide des négociations en vue de signer un accord d'association avec le Mercosur;

8. espère que la crise qui frappe la région affectera le moins possible le déroulement des négociations entre l'UE et le Mercosur, selon le calendrier prévu; espère, au contraire, que celle-ci tiendra lieu d'aiguillon et de stimulant pour parvenir le plus rapidement possible à un accord satisfaisant pour les deux parties et qui tiendra compte de la situation actuelle;
9. demande à la Commission et au Conseil d'examiner la création d'un Fonds de solidarité birégional, comme l'a proposé le Parlement européen; réitère également son souhait de voir mettre en place une association birégionale et une stratégie commune de l'UE avec l'Amérique latine assurant la couverture géographique de l'ensemble de la région;
10. est d'avis que la stabilité de ces économies a également eu à pâtir des mouvements de capitaux et reconnaît la nécessité d'apporter rapidement une solution à l'inquiétante crise de l'endettement, en demandant une nouvelle fois à l'Union européenne de trouver des solutions structurelles au problème de la dette extérieure;
11. demande à l'Union européenne d'accorder toute son aide en vue d'enquêter sur les cas de corruption et de criminalité dans le secteur bancaire dans les pays du Mercosur et aux banques européennes de coopérer pour lutter contre la fuite des capitaux en provenance du Mercosur;
12. invite les entreprises européennes opérant dans les pays du Mercosur à se conformer scrupuleusement à leurs engagements;
3. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, aux pays membres du Mercosur ainsi qu'au Conseil du Marché commun du Sud.